L'auteur de cette plaquette s'est borné à donner, avec renseignements historiques, une agréable description de la route de Nantes à Clisson et des curiosités clissonnaises, et a prudemment passé avec légèreté sur l'épineuse étude archéologique du château. Il est regrettable qu'il ait reproduit sans contrôle plusieurs opinions erronées de ses devanciers.

19° « *La ville de Nantes et la Loire-Inférieure* » ; Nantes, Emile Grimaud, 1898, 2 vol. in-8°, tome II, page 305 : courte « *Notice sur Clisson* », bien rédigée, par M. le docteur Doussain, de Clisson.

20° « *Topographie médicale de Clisson et de ses environs* », *par le docteur Michel Duboueix (1742-1793), docteur-régent de la Faculté de Médecine de l'Université de Nantes, médecin de Monsieur frère du roi, membre correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris.* Cet ouvrage a été imprimé dans les *Annales* de la Société Académique de Nantes, 1868, pp. 131-188.

21° Nous avons vu quelque part une allusion à une « *Notice sur Clisson* », par le C^te^ Humbert de Sesmaisons (décédé le 30 décembre 1836) ; mais si cet ouvrage a été imprimé, nous n'en avons jamais rencontré d'exemplaire.

II°

PARTIES LES PLUS ANCIENNES DU CHATEAU DE CLISSON

En 1217, comme nous l'avons déjà dit à propos de la Madeleine (page 107), Guillaume de Clisson reconnut avoir pris pour les douves et fossés [de son château], certaine *aire* appartenant à la *maison de l'Hôpital de Clisson*, à laquelle il donna, en récompense, un autre terrain contigu aux *murs* [de ce château], avec permission d'y construire. Ce document n'existant plus aujourd'hui qu'à l'état de copie aux *Archives* de *Rennes*, a été cité par M. le chanoine Guillotin de Corson, dans ses « *Commanderies du comté Nantais : le Temple de Clisson* » (« *Les Templiers et les Hospitaliers de Bretagne* », p. 229). C'est la plus ancienne allusion précise au château de Clisson, qui soit parvenue jusqu'à nous. En 1217, Guillaume de Clisson devait remplacer par un nouveau château, l'ancienne forteresse romane, massif donjon soutenu par des contreforts et entouré d'une enceinte, que lui avaient léguée ses ancêtres. Dans cette charte dont le texte fait partie de nos *Pièces Justificatives*, on trouve les mots *murs*, *douves* et *fossés*, mais non point le mot *château* : elle semble toutefois bien faire supposer la construction d'un château. Nous verrons que quelques fragments de ce château, bâti vers 1217, peuvent encore exister.

I° LA BARBACANE

1° La barbacane (1) A A^1 A^2 B, ouvrage avancé, placé en avant de l'entrée primitive du château, pour en défendre l'accès, se composait de deux petites tours arrondies A B, l'une B vers le Nord, très aplatie sur les côtés ; l'autre A vers l'Ouest, flanquant l'entrée d'un couloir voûté A^1 ; puis, de l'autre côté de cette entrée, d'un très petit bâtiment A^2, contenant seulement un escalier, et auquel fut accolé, dans le XIV^e siècle, un autre bâtiment G beaucoup plus grand.

Le petit bâtiment A^2 ne mesure, hors œuvre, qu'un peu plus de 3 mètres de largeur : c'était une simple cage pour l'escalier conduisant à l'étage de la barbacane. Il se terminait au Sud par le mur $\alpha\beta$, primitivement extérieur ; car on y remarque, vers le milieu de l'escalier, une archère γ actuellement bouchée, preuve qu'avant la construction du bâtiment G, ce mur $\alpha\beta$ était le seul mur de défense de l'ouvrage vers le Sud. Au sommet de l'escalier, une autre archère donne à l'Ouest, sur le fossé.

Près de l'entrée de la barbacane, le petit bâtiment A^2 se termine vers l'Ouest par un arrondissement ou segment de cercle, simulant la naissance d'une tour, mais qui, s'arrêtant au mur $\alpha\beta$, fait corps avec ce dernier. Cette fausse tour répond à la tour A et lui est symétrique. Il est facile de voir que le bâtiment G a été plus tard seulement accolé, et sans liaison, au mur $\alpha\beta$. Au XIII^e siècle, la barbacane était donc très incomplètement fortifiée : vers le Sud, elle n'était protégée que par les projectiles d'un ouvrage rectangulaire ou *châtelet* (2) (au dessus du passage voûté du donjon actuel) et d'une tour demi-ronde E, que nous décrirons plus bas. La porte δ, conduisant du petit bâtiment A^2 dans le bâtiment G, n'a été percée que postérieurement à la construction du mur $\alpha\beta$, on peut le reconnaître aisément à la simple inspection des murs.

Le mur Est sur lequel s'appuie le bâtiment G, et dans lequel on a

---

(1) Couverte elle-même, mais seulement depuis la fin du XV^e siècle, par une autre barbacane u, dite *bastion des Ormes*, dont nous parlerons en son lieu.

(2) D'après Viollet-Leduc (« *Dictionn. d'architect.* »), un *châtelet* est un ouvrage fortifié, souvent tour ronde ou carrée, à cheval sur un passage, au-devant d'une forteresse, d'une porte de ville, d'une tête-de-pont, et généralement plus ou moins séparé de l'enceinte principale. Ici il s'agit bien d'un ouvrage à cheval sur un passage, et présentant l'aspect de ce que l'on appelle un *châtelet*, mais non séparé du château. Nous prévenons donc le lecteur que le nom de *châtelet*, donné par nous, pour faciliter nos explications, à la tour rectangulaire qui surmontait, à l'origine, le passage voûté du donjon, n'est peut-être pas un terme absolument propre. L'on verra dans la « *Description du Mont-St-Michel et de ses abords* », par Ed. Corroyer (Paris, Dumoulin, 1877), une gravure du *châtelet* du Mont-St-Michel, analogue à celui de Clisson.

ouvert assez maladroitement une porte et une fenêtre, paraît plus ancien que ce bâtiment qui n'est point liaisonné avec lui. Sa base tout au moins peut bien être un reste d'une courtine rattachant jadis la barbacane à l'entrée du château : nous parlerons plus loin de cette courtine, en grande partie démolie lors de la construction du donjon. Il est à remarquer que le mur Est du bâtiment G n'est pas non plus liaisonné avec le mur $\alpha\beta$, et semble par conséquent avoir été construit lui-même postérieurement à la barbacane.

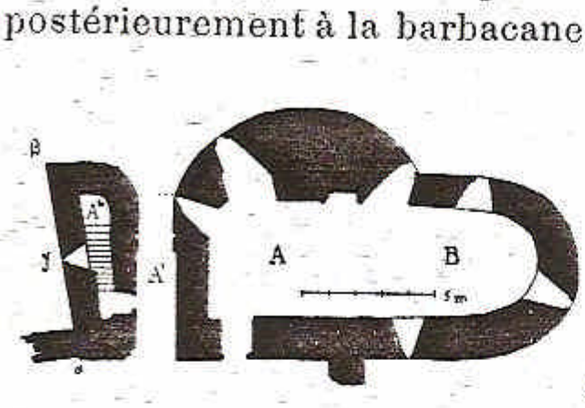


Fig. 55
Plan de la barbacane au XIIIe siècle

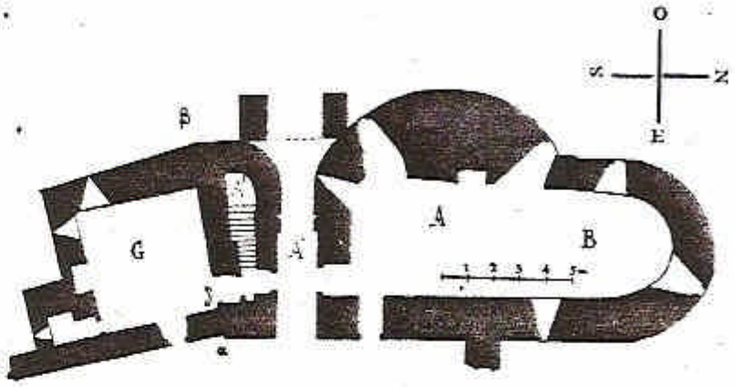


Fig. 56
Plan de la barbacane au XIVe siècle

Sur la face externe des deux côtés du portail d'entrée de la barbacane, on a bâti, à une époque plus récente, sans doute au cours du XIVe siècle, deux gros piliers carrés qui masquent en partie ces deux côtés de l'entrée, mais leur sont simplement juxtaposés sans liaison.

Que doit-on penser de ces piliers et de leur utilité ?

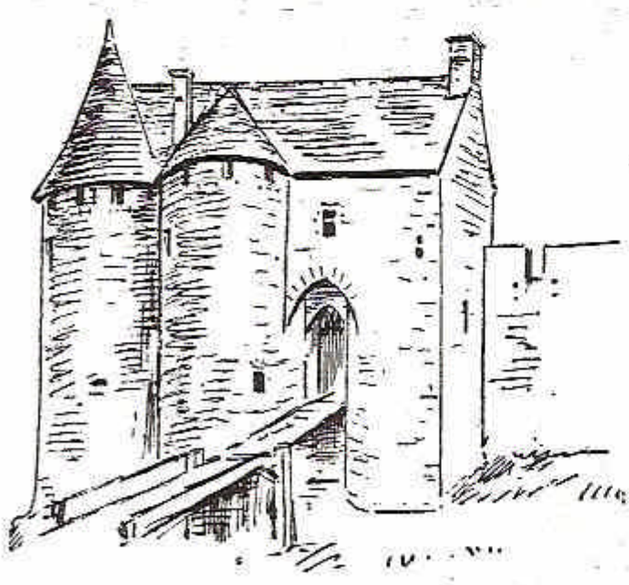


Fig. 57
La barbacane au XIIIe siècle

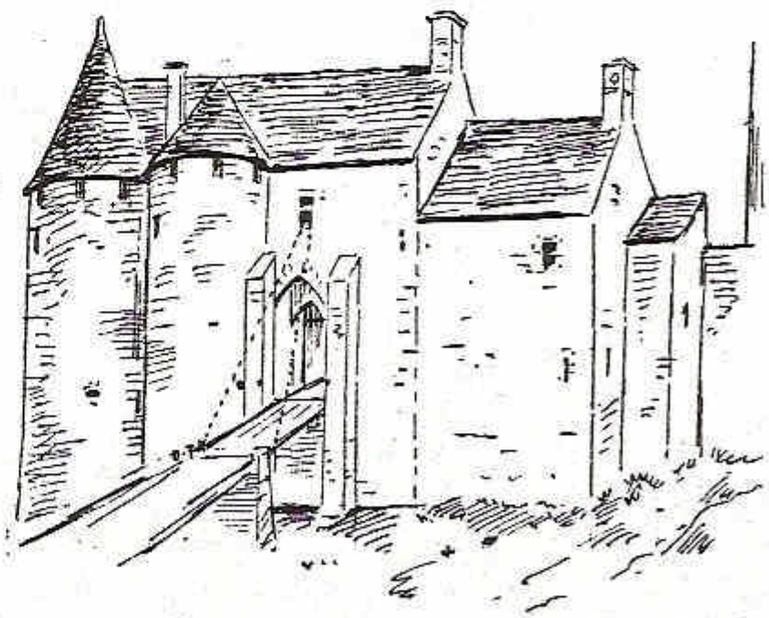


Fig. 58
La barbacane au XIVe siècle

Un peu au dessus du sol, on remarque dans la face latérale de chacun d'eux, un trou profond, de forme carrée. Ces trous devaient recevoir les garnitures des pivots auxquels était fixé, par l'une de ses extrémités, le tablier d'un pont-levis grossier, dépourvu de ses engins

élévatoires ordinaires que n'admettait pas la disposition du portail. A l'autre extrémité (reposant sur une pile de maçonnerie, placée devant l'arche de pierre jointe au bastion u) s'attachait une chaine qui, manœuvrée de l'intérieur de la barbacane à travers une petite fenêtre dominant l'entrée, abaissait ou relevait le tablier entre les deux piliers, en faisant jouer les pivots dont nous avons parlé. L'on est surpris en constatant que les trous de ces pivots sont à plusieurs centimètres au dessus du sol, ce qui comportait dans la façon dont ils se rattachaient au tablier du pont-levis, une disposition toute particulière sur laquelle nous n'osons nous prononcer. Il fallait, en effet, que le pont-levis abaissé se trouvât au niveau du sol du couloir d'entrée, sous peine d'y produire une sorte de marche qui eût été un véritable obstacle à la circulation.

Sur l'angle interne de la face Ouest des deux piliers flanquant l'entrée de la barbacane, on remarque trois entailles qui en brisent la ligne (à savoir : une en haut et deux autres en bas). Nous supposons que ces entailles recevaient les extrémités de traverses se reliant au dessous du tablier du pont-levis, et servant à fixer solidement ce dernier, quand il était relevé. Les entailles des piliers étant à 0 m. 40 environ des trous des pivots du pont-levis, il devait y avoir même distance entre les traverses et le tablier dont elles dépendaient.

Un peu en arrière et au dessus du trou de l'un des pivots du pont-levis, le pilier Nord est percé d'une petite meurtrière oblique qui surveillait une fenêtre, aujourd'hui murée, de la tour voisine A, et l'homme posté à cette meurtrière se tenait à l'abri derrière le tablier relevé du pont-levis. Le pilier Nord est moins large que celui du Sud qui mesure 1 mètre de largeur sur 1 m. 60 de saillie. Au flanc Nord du couloir de la barbacane, nous trouvons encore une archère pratiquée dans la tour A et battant le côté Sud du portail ; mais bouchée lors de la construction du pilier élevé de ce côté, qui la rendait inutile en contrariant son tir. Les deux piliers, grâce à leur élévation, couvraient, sur les côtés, l'homme de la meurtrière du Nord, et protégeaient la tranche du tablier du pont-levis relevé.

Nous devons rappeler ici au lecteur que ces deux piliers, avec le pont-levis qu'ils abritaient, remontent à une époque très postérieure à celle de la construction de la barbacane, et paraissent avoir été établis au cours des grands travaux qui, comme on le verra plus tard, transformèrent l'ancien château vers le milieu du XIV[e] siècle. Ces piliers sont antérieurs à la construction de la nouvelle enceinte du duc François II : en effet, cette enceinte, avec le bastion intérieur u, nouvelle barbacane, ayant été adjointe au château, comment un changement aux défenses de la première barbacane, devenue un passage d'importance très secondaire, aurait-il pu être jugé utile ?

La construction hâtive et médiocre des piliers de l'entrée de la

barbacane rappelle d'ailleurs celle du donjon du XIV^e^ siècle, dont il sera question plus loin.

2° La tour A de la barbacane, regardant l'Ouest, est une fausse tour, figurée par un mur très épais dont la face arrondie flanque l'entrée du couloir A[1]. Ce couloir assez étroit, voûté en arc brisé fort aigu ou en *lancette*, était fermé, vers l'Ouest, par une herse, glissant de haut en bas dans une coulisse dont les rainures très bien conservées mesurent 0 m. 16 de largeur. Derrière la herse se trouvait encore une porte, appuyée sur un arceau de pierre ou doubleau, large de 0 m. 54, en tiers-point aigu comme la voûte qu'il soutient et sur la partie Est de laquelle il fait saillie de toute son épaisseur ; vers l'Ouest, la portion de voûte dont ce doubleau n'est séparé que par la coulisse de la herse, est de même hauteur que lui. Le couloir se trouve donc divisé en deux portions : la première, depuis la face interne des piliers jusqu'à la herse, longue de 2 m. 72 ; la seconde, vers l'Est et derrière le doubleau, longue de 4 mètres. La première partie du couloir et la baie du doubleau, derrière la herse, sont larges de 1 m. 38 sur une longueur totale de 1 m. 85 ; leur hauteur, du sol au sommet de l'arc brisé, est de 2 m. 80. La seconde partie du couloir est quelque peu plus haute, et mesure 1 m. 55 de largeur.

Des traces de *gâches* montrent que la porte pouvait se fermer par serrure et verrou, non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, comme pour empêcher les gardiens de la barbacane d'en sortir sans permission. La *gâche* de la fermeture intérieure est d'une forme courbe toute spéciale, faite pour recevoir à la fois un verrou et, au dessus, le *pêne* de la serrure. Toutes ces fermetures devaient être d'une époque très postérieure à celle de la construction de l'ouvrage, et ne remontaient même probablement qu'au XVII^e^ siècle.

Le pont-levis n'avait point de bras : l'on ne pouvait le manœuvrer que par deux chaînes fixées à son extrémité, puis, à une certaine hauteur, réunies en une seule chaîne passant par une fenêtre qui aspecte le fossé de la barbacane. Il y a là certainement une anomalie, mais explicable par la constatation d'un pont-levis sans bras, ce qui est une première singularité.

Le couloir A[1] présentait donc trois défenses successives : le tablier du pont-levis, la herse et la porte. Cette dernière n'avait d'utilité réelle que pour fermer l'entrée du château en temps ordinaire, quand le pont-levis était baissé et la herse levée.

Deux ouvertures coupent successivement la voûte du couloir, dans toute sa largeur : l'une, large de 0 m. 48, près de l'entrée ; l'autre immédiatement avant la coulisse de la herse. Elles permettaient aux hommes postés dans la pièce supérieure, de surveiller le couloir, d'assommer avec des pierres ceux qui auraient tenté de forcer le passage, et même de leur porter des coups d'armes de « *long bois* », comme on disait autrefois.

Nous croyons que, dans l'état primitif de l'ouvrage, et avant la construction des deux piliers qui flanquent l'entrée de cette barbacane, il y avait sur le fossé, non point un pont-levis (car la façade ne présente aucune trace d'ouvertures pour des bras de pont-levis) (1), mais un simple

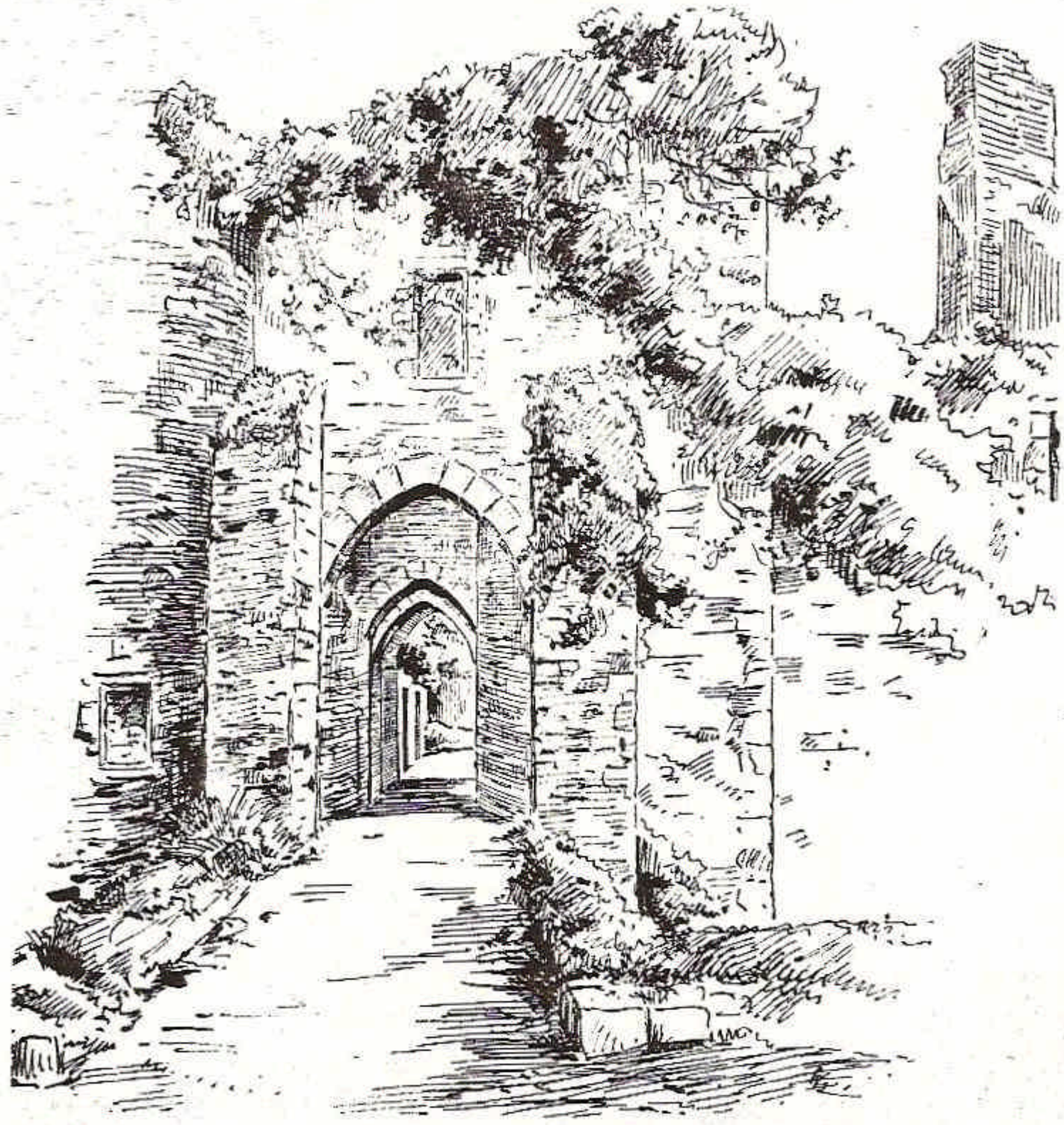


Fig. 59 — Entrée de la barbacane : état présent

pont mobile que l'on avançait ou retirait à volonté, en le faisant glisser, et dont l'extrémité devait entrer dans le couloir, à peu près au-dessous de la première ouverture coupant la voûte. Cette première ouverture jouait ainsi le rôle de mâchicoulis, de même d'ailleurs que la seconde qui

(1) Les ponts-levis sont encore rares devant les portes du XIIIe siècle, d'après Viollet-Leduc.

surveillait l'abord de la herse. L'on trouvera le dessin d'une porte de ce type, sans pont-levis, mais avec simple pont mobile dominé par une large ouverture de la voûte, dans le « *Dictionnaire d'architecture* » de Viollet-Leduc, tome VII, pages 317-321 : *porte d'entrée du château de Carcassonne*, XII^e^ siècle (article *Porte*).

Une étroite porte rectangulaire, pratiquée dans le mur Sud du couloir, donne accès, par un coude en angle droit, à un petit escalier fort raide, ménagé entre ce mur et l'ancien mur extérieur Sud $\alpha\beta$ de la barbacane. A lui seul, cet escalier desservait les différentes pièces de l'unique étage tant du centre de la barbacane que du bâtiment G et de la tour B, décrite plus bas : la défense de l'étage était facilitée par cette disposition.

Au XVII^e^ siècle on a construit un autre escalier, montant du rez-de-chaussée au premier étage de la barbacane. L'on en voit les ruines dans le rez-de-chaussée de la tour A, où elles obstruent une fenêtre et une archère.

Nous verrons plus loin que la barbacane, comprenant deux petites tours dont l'une A flanquait son entrée, était, dans le château primitif, relié par deux courtines à la face Nord d'un ouvrage d'entrée ou *châtelet* (1), en grande partie démoli pour la construction du donjon du XIV^e^ siècle, et composé aussi d'un passage voûté, surmonté d'étages au premier desquels on monte par un escalier très étroit et raide, dont l'entrée, formant également un coude, s'ouvre dans le passage par une petite porte basse. Pour achever la ressemblance avec la barbacane, nous ferons encore remarquer un doubleau avec herse sous la voûte de ce passage, et dans cette voûte une ouverture de surveillance ou mâchicoulis au dessus de la herse ; enfin un élargissement sensible et un accroissement de hauteur du passage, à partir du doubleau.

La barbacane est surmontée d'une petite pièce munie d'une cheminée, d'où l'on manœuvrait la herse et, depuis le XIV^e^ siècle, la chaîne du pont-levis. Cette pièce qui s'étendait au dessus du passage ou couloir, est éclairée par deux fenêtres rectangulaires (2), l'une à l'Ouest, donnant sur le fossé et pouvant servir à la défense (Voir page 143) ; l'autre à l'Est, donnant sur la cour H.

Dans le passage, la courbe de la fausse tour A s'arrête à hauteur du premier étage. Le rez-de-chaussée de cette fausse tour communiquait avec le passage voûté par une porte s'ouvrant en face de celle de l'escalier, mais pratiquée à une époque postérieure.

---

(1) Voir page 140, note 1.

(2) Ces fenêtres paraissent avoir été divisées par un meneau horizontal, aujourd'hui manquant.

Au dessus du premier étage, on distingue encore certains débris de grossières mansardes en tuffeau, bâties sans doute vers le milieu du XVII^e siècle, par Louis d'Avaugour, seigneur de Clisson, qui, comme on le verra, a fait subir à ce château une foule de remaniements des plus malheureux.

Le bâtiment G, ajouté à la barbacane au XIV^e siècle, la prolonge vers le Sud : nous l'étudierons avec les autres constructions du même siècle.

Les parties anciennes A A^1 A^2 que nous venons de décrire, et auxquelles il faut joindre la tour B qui suit, sont en assez mauvais état. Par leurs proportions exiguës, comme par leur forme et leur médiocre construction (1), elles nous paraissent devoir être attribuées au XIII^e siècle. L'on peut dire d'une façon générale que plus les tours sont petites et mal construites, plus elles sont anciennes, et c'est pourquoi cette tour A de la barbacane, avec la tour B qui lui est adjointe au Nord, nous semblent bien les deux tours les plus anciennes du château. Peut-être même ont-elles fait partie de ce château dont Guillaume de Clisson préparait le terrain et creusait les douves en 1217 (Voir pages 107 et 139). De plus, point de traces de mâchicoulis (2) au sommet des tours A B : dans leur état primitif, elles ont dû être garnies de trous de *hourds* ; mais ces trous ont disparu au XVII^e siècle, quand on a refait leur toiture et toute leur partie supérieure.

Les tours A B ont toujours dû être sensiblement plus élevées que le bâtiment G, appendice de la barbacane, élevé après coup. Quant au couloir ou passage voûté A^1, son arc brisé très aigu porte aussi la marque bien caractérisée du XIII^e siècle : il est certainement contemporain des deux petites tours A B qui l'avoisinent, et appartient à un même ensemble et à une même série de travaux (3).

3° La tour arrondie B flanque le côté Nord de la barbacane. Elle est jointe intimement et liaisonnée à la fausse tour A qui défend l'entrée du passage ou couloir voûté ; elle a donc été certainement construite en

---

(1) Tous les murs de la partie ancienne du château de Clisson, tant du XIII^e que du XIV^e siècle, sont bâtis en simple moëllon. L'on appelle moëllon, la pierre de petit échantillon, débitée irrégulièrement à la carrière, et seulement piquée sur sa face extérieure. Au contraire, la pierre de taille ou d'appareil est travaillée non seulement sur sa face extérieure, mais aussi sur ses quatre côtés. Le vieux château de Clisson ne présente guère de pierre d'appareil qu'à la base en talus des tours C D E, aux ceintures des mêmes tours, à différents angles de murs, aux ceintures des bâtiments U, Y, I, et dans d'autres endroits où nous la signalerons. Mais cette pierre est plus fréquemment employée dans l'enceinte du XV^e siècle, surtout aux tours o p et aux portes Nord et Sud.

(2) L'on sait que les mâchicoulis n'apparaissent et ne commencent à remplacer les *hourds* qu'à partir du début du XIV^e siècle.

(3) Comparer la barbacane de Clisson avec l'entrée du château de Carcassonne (XII^e siècle), dont Viollet-Leduc donne les plans et les coupes, au tome VII de son « *Dictionnaire d'architecture* », pages 317-321.

même temps que la fausse tour A, et forme, du côté Nord et vers la ville, la défense du coteau rocheux sur lequel est bâtie la barbacane. Elle est petite, à flancs très aplatis, et du même type que ces *tournelles* qui garnissaient, à Paris, l'enceinte de Philippe-Auguste (1). Sur son parement, on distingue deux ou trois *passées* de maçons, traces de sa construction par assises, mais trop indécises pour être considérées comme des ceintures de pierres appareillées.

La tour B a été profondément remaniée à l'intérieur comme à l'extérieur, et l'on y voit, vers le Nord, deux grandes fenêtres rectangulaires, dont l'une, amortie par un simple palâtre de bois, est ancienne et simplement agrandie, et dont l'autre est tout entière assez récente. Sur sa face Ouest et près de sa jonction avec la tour A, on remarque une grande ouverture cintrée, qui semble avoir servi à faire monter des objets pesants dans la barbacane, sans passer par le couloir voûté, et qui est peut-être aussi une embrasure pour tir oblique et plongeant (2).

Cette ouverture, aujourd'hui en grande partie bouchée, est surveillée par une petite fenêtre rectangulaire, ménagée à même hauteur, dans le flanc tout voisin de la tour A.

La tour B devait comprendre un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage au dessus duquel régnait primitivement, et avant la réfection du sommet des murs et de la toiture, au XVII[e] siècle, un chemin de ronde percé de trous de *hourds* et couvert d'une toiture. L'on pénétrait dans le rez-de-chaussée des tours A B par une porte à *linteau sur consoles* (3), pratiquée à la base de la face Est et de la tour A (4) : à l'intérieur, les tours A B ne formaient qu'un seul bâtiment dont les appartements étaient communs aux deux divisions extérieures. D'ailleurs, la tour A n'est qu'une fausse tour, formée par le renflement circulaire du mur qui prolonge le flanc Ouest de la tour B.

Une autre ouverture aussi à *linteau sur consoles*, et dont l'entrée était abritée par un petit toit ou *auvent* à double rampant, est percée dans le flanc Est de la tour B, à hauteur du premier étage : l'*auvent* n'existe plus ; mais sur le mur ses traces sont très reconnaissables, sous forme de deux lignes de chaux. Nous pensons que cette ouverture était d'abord destinée à faire communiquer la tour B avec une courtine dont il ne reste plus qu'une

---

(1) Deux de ces *tournelles* étaient encore visibles, il y a quelques années, à Paris, l'une dans le *passage du Commerce*, entre le *Boulevard Saint-Germain* et la *rue Saint-André-des-Arts* ; l'autre dans la *rue des Francs-Bourgeois* au Marais, en face l'hôtel Soubise, actuellement palais des Archives.

(2) Voir le « *Dictionnaire d'architecture* » de Viollet-Leduc, tome V, pp. 139-200, avec gravure d'une embrasure de ce genre.

(3) Nous reviendrons plus loin sur cette sorte d'amortissement.

(4) Nous avons parlé d'une autre porte, ouvrant sur le couloir voûté, mais qui semble de date plus récente.

amorce, et dont la démolition, commencée pour la construction du donjon du XIV^e^ siècle, a été achevée, à la fin du XVI^e^, pour bâtir le mur d'appui d'un petit bastion triangulaire y, dont nous parlerons en son lieu. L'*auvent* formait une sorte de guérite, et est représenté distinctement sur une vue du château, peinte au XVIII^e^ siècle et que nous décrirons plus bas.

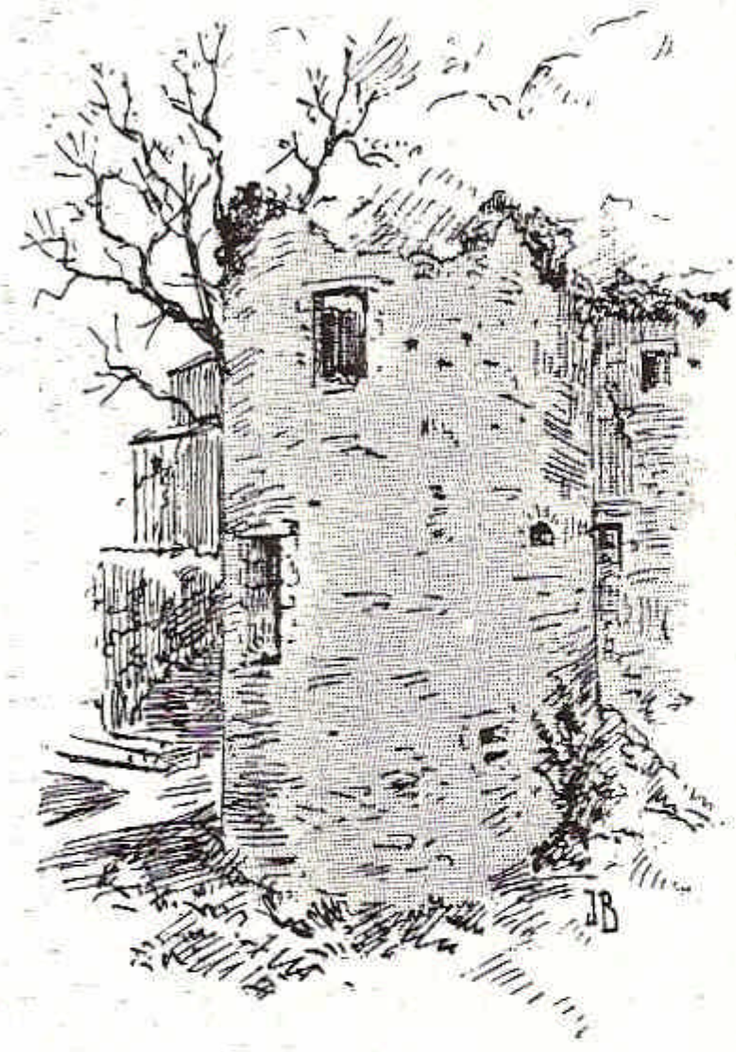


Fig. 60 — La barbacane : tour B, état présent

La tour B est appelée communément *tour Robinière:* mais ce nom n'est pas ancien et lui vient de M. Jean-Baptiste Bureau de la Robinière, procureur-fiscal de la châtellenie de Clisson, qui, dit-on, l'habitait ou tout au moins y avait son cabinet, à la fin du XVIII^e^ siècle (1). Dans la minute du marché passé en 1714 pour la restauration de la charpente du château (Voir page 7), il est question d'une *tour des archives,* à la toiture de laquelle diverses réparations étaient nécessaires. Il ne nous paraît pas improbable que la *tour Robinière* ait été la *tour des archives.* Au XVIII^e^ siècle, elle était coiffée d'un toit en poivrière.

II^e^ PASSAGE OU LARGE COULOIR VOUTÉ, COMPRIS DANS LE REZ-DE-CHAUSSÉE DU DONJON DU XIV^e^ SIÈCLE

Il en sera parlé au cours de la description de ce donjon. Il nous paraît de la même époque que la barbacane avec laquelle il présente certaines analogies (Voir page 145). Il formait le rez-de-chaussée d'une tour rectangulaire, sorte de *châtelet* d'entrée, composé de plusieurs étages et relié à la barbacane par des courtines dont l'une a laissé son amorce jointe

(1) La famille Bureau est ancienne à Clisson. Dans le marché de 1714 pour réparations aux charpentes du château (Voir nos *Pièces Justificatives*), nous trouvons M^me^ Jean Bureau, sans doute magistrat de la châtellenie, représentant Joachim des Cazeaux. En 1754, un Bureau était notaire royal et de la châtellenie de Clisson. En 1771, M. Bureau de la Robinière était subdélégué de l'intendant de Bretagne à Clisson, et Jean-Baptiste Bureau, avocat en parlement, avait une maison dans la ville (*Pétition des habitants de la Trinité* ruinés par l'inondation de 1770, dans nos *Pièces Justificatives*).